

COMITE CONSULTATIF REGIONAL PFBC
Bangui, 18-19 mars 2008



ALLOCUTION DU Prof. Jonas NAGAHUEDI
SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMIFAC

Bangui, 18 mars 2008

Excellence Madame le Ministre des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches De la République Centrafricaine

Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo

Distingués Membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Mesdames, Messieurs

C'est pour moi un réel plaisir d'être à Bangui à l'occasion du présent Comité Consultatif régional du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC). Permettez-moi de remercier le gouvernement et le peuple Centrafricains pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, ainsi qu'à toutes les différentes délégations depuis leur arrivée à Bangui.

Aussi, voudrais-je souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous les membres du partenariat qui ont bien voulu faire le déplacement de Bangui pour prendre part à cette réunion.

Je tiens enfin à remercier Madame Le Ministre des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches ...de la République Centrafricaine de l'honneur qu'elle a bien voulu nous faire en acceptant de présider personnellement l'ouverture dudit Comité Consultatif Régional (CCR).

Excellence

Mesdames et Messieurs

Comme vous le savez, la dernière réunion du Comité Consultatif Régional s'est tenue en mai 2007 à Kinshasa en République Démocratique du Congo. Au cours de celle-ci, différentes informations sur les activités menées ou les programmes en cours ont été présentées par chacun de nous.

Après Kinshasa, nous nous sommes retrouvés à Paris en octobre 2007 pour la réunion plénière du PFBC au cours de laquelle, la facilitation du PFBC a été transférée par la France à L'Allemagne. Et à cette occasion, la feuille de route de l'Allemagne nous a présenté.

Depuis Kinshasa, il y a eu des avancées certaines dans la mise en œuvre des actions des membres du Partenariat. Aussi, cinq mois après Paris, il est apparu nécessaire de s'accorder sur la feuille de route du nouveau facilitateur et surtout de faire le point les activités réalisées ou en cours. La réunion de Bangui s'inscrit donc dans cette optique.

Comme il est de tradition, les réunions du Comité Consultatif Régional sont des moments privilégiés d'échanges d'informations entre les membres du PFBC. A cet effet, chacun de nous devra faire le point, au cours de cette réunion, sur ses

actions; ceci afin de faciliter la cohérence des interventions recherchée dans la sous-région.

Pour ce qui nous concerne, la COMIFAC a mené ou catalysé la réalisation d'un certains nombres d'activités depuis la dernière réunion du CCR. Il me plaît de vous rappeler quelques-unes jugées de ces activités :

- La validation du programme d'action sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en juin 2007 à Kinshasa ;
- L'organisation en collaboration avec le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et le World Ressources Institutes (WRI) d'un atelier sous-régional sur la contribution des redevances forestières dans le développement socio-économiques des populations du bassin du Congo en juin 2007 à Kinshasa ;
- L'organisation avec l'appui du Consortium CIRAD-ONF International de deux ateliers de renforcement des capacités des Points focaux climat élargi au réseau COMIFAC-MDP pour l'élaboration de projets pilotes MDP ;
- L'organisation de deux réunions de concertation des Points focaux climat pour la formulation de soumissions sur les questions de réduction des émissions issues de la déforestation et la dégradation ;
- La réalisation d'une étude sur les mécanismes d'accès et partage des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques en Afrique Centrale (APA) ;
- L'organisation de deux ateliers du groupe de travail biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) respectivement en septembre 2007 à Douala et février 2008 à Libreville ;
- La tenue d'une réunion des experts en prélude du Conseil extraordinaire de janvier 2008 à Mongomo en Guinée Equatoriale ;
- L'organisation de la réunion des Coordinations nationales COMIFAC en février 2008 à Bujumbura au Burundi ;
- L'organisation en collaboration avec la Banque Africaine de Développement d'une conférence internationale sur les mécanismes de financement de la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo.

En plus de ces activités, la COMIFAC a positivement contribué à la finalisation du processus de réforme de la CEFDHAC.

Excellence

Mesdames, Messieurs

La COMIFAC s'affirme maintenant au plan international comme un modèle de coopération dans le secteur forêt-environnement. Sa participation active aux dialogues internationaux sur les questions de déforestation évitée dans le cadre des négociations post 2012 du Protocole de Kyoto, d'Accès et partage des avantages (APA) dans le cadre de la convention sur la diversité biologique et sur d'autres sujets traduisent à n'en point douter le rôle fédérateur joué par la COMIFAC.

On peut donc légitimement se réjouir du travail et de la contribution de chaque partenaire à cette dynamique.

La plupart de ces actions ont été rendues possibles grâce au soutien multiforme de nombreux partenaires au développement ici présents et c'est donc le lieu de réitérer la gratitude de la COMIFAC à votre endroit

Excellence

Mesdames, Messieurs

Conformément à son plan de travail annuel, la COMIFAC devra faire face à de nombreux enjeux au cours de cette année. En effet, en plus de l'organisation des ateliers thématiques et réunions de concertations sous-régionales préparatoires aux conférences internationales, il est envisagé l'évaluation du plan d'opérations triennal 2006-2008 et la planification de la seconde phase 2009-2011 du plan de convergence. Cette évaluation très attendue de la première phase du plan de convergence nous permettra de disposer d'une bonne visibilité sur les efforts consentis pour la mise en œuvre dudit plan de convergence. Il est important à ce sujet que tous les partenaires puissent faire le point sur leurs actions ou appuis engagés pour la mise en œuvre de ce plan.

Je reste persuadé que ce n'est qu'à travers le partage des informations des partenaires que le Secrétariat Exécutif pourra jouer pleinement son rôle de coordination et de suivi de la mise en œuvre du plan de convergence.

Pour terminer, je voudrais souhaiter pleins succès à Monsieur Hans Schipulle pendant son mandat de facilitateur du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo et le rassurer de la disponibilité du Secrétariat Exécutif à collaborer avec lui et son équipe pour garantir la réussite de ses actions.

Je vous remercie de votre attention.